

par le Pacte de Varsovie. Les observateurs occidentaux se sont souvent retrouvés devant des exercices à caractère artificiel. Leur liberté de mouvement était limitée, et ils ne pouvaient utiliser à leur guise ni appareils photographiques ni jumelles.

Les seules violations importantes de l'Acte final se sont produites en 1981. En mars, le Pacte de Varsovie procéda en Pologne à l'exercice *Soyouz 81*, sans en donner notification. Selon les Occidentaux, plus de 25 000 hommes avaient sans doute participé à la manoeuvre qui aurait donc dû faire l'objet d'une notification. Mais certaines ambiguïtés n'ayant pas été dissipées, l'incident n'a pas eu de suites. En septembre, les participants reçurent une notification insuffisante de l'exercice *ZAPAD 81* qui se déroula en Union soviétique, à proximité de la frontière polonaise. La notification n'indiquait ni le nom de la manoeuvre, ni son envergure, ni le type des forces engagées, contrairement aux dispositions de l'Acte final d'Helsinki. Les États-Unis déposèrent une plainte officielle pour notification incomplète.

D'autres petits incidents se sont produits mais, dans l'ensemble, la lettre des Accords a été relativement bien respectée. Malgré la portée limitée des mesures adoptées, la confiance s'est accrue. Les procédures ont eu pour effet d'instaurer de la transparence entre les forces militaires concernées, en plus d'un certain degré de prévisibilité quant à la façon dont ces forces étaient déployées dans le cadre des diverses manoeuvres.

Pour que s'établisse et se maintienne une confiance plus solide, toutefois, les participants se devaient d'accepter et de cultiver l'esprit de l'Acte final au sens large. Ni le Pacte de Varsovie ni l'OTAN n'y sont vraiment parvenus.

L'URSS ne semblait pas vouloir donner suite à l'esprit d'Helsinki: elle s'abstint de donner notification de manoeuvres de moindre envergure, elle ne fournit qu'un minimum d'informations, et elle n'invita que rarement des observateurs. Sur un plan plus général, l'invasion soviétique de l'Afghanistan, en décembre 1979, la conjoncture polonaise des années 1980, et l'intransigeance générale de Moscou à propos des droits de la personne et de la limitation des armements pendant cette période ont sapé encore plus la confiance et la coopération que l'Acte final devait engendrer.

Dans un premier temps, les États-Unis et leurs alliés de l'OTAN se montrèrent plus soucieux d'encourager l'esprit d'Helsinki en donnant notification d'exercices de moindre envergure, en diffusant des informations et en traitant les observateurs dignement. Ces pays veillèrent à respecter rigoureusement les Accords pendant toute la période où ils furent en vigueur, mais, à la fin des années 1970, les pays occidentaux avaient déchanté à propos de la détente et dénonçaient l'opportunisme que les Soviétiques semblaient manifester. Vers la fin de cette décennie, et davantage encore au début des années 1980, les États-Unis adoptèrent donc une ligne dure face à l'Union soviétique: réduction des contacts bilatéraux et multilatéraux; accroissement sensible de leur potentiel militaire; et plus grande tendance à employer des moyens militaires plutôt que diplomatiques pour régler les crises internationales. Ayant mieux respecté les Accords, les Occidentaux pointèrent du doigt la piètre conduite des Soviétiques à cet égard. Le processus d'Helsinki

devint dès lors un objectif secondaire de la politique étrangère.

Pendant cette période, les relations Est-Ouest s'assombrirent comme jamais on ne l'avait observé depuis l'apogée de la Guerre froide. Les deux blocs avaient bien réussi à renforcer la confiance en respectant la lettre de l'Accord, mais les progrès ainsi accomplis s'estompèrent, car ni l'un ni l'autre camp ne sut approfondir et faire grandir l'esprit des Accords.

Le respect des mesures de confiance convenues à Stockholm

L'Accord de Stockholm étant en vigueur depuis plus de trois ans, on peut maintenant commencer à évaluer la mesure où les participants l'ont respecté. Bien que certains problèmes aient été signalés, les signataires ont observé la lettre de l'Accord d'une façon tout à fait remarquable. Comme nous l'avons déjà signalé, le libellé de l'Accord de Stockholm est plus précis et ses règles peuvent être plus strictement appliquées que dans le cas des Accords d'Helsinki.

Le Tableau II montre que, selon les trois premiers calendriers publiés par tous les participants à la CSCE, on avait prévu 115 exercices en tout pour la période allant de 1987 à 1989. En outre, neuf manoeuvres devant faire l'objet d'une notification (plus de 40 000 hommes étaient censés y participer) ont été consignés, dans chaque cas par des pays de l'OTAN. Le Tableau II révèle que le nombre d'exercices prévus dans ces calendriers ne correspond pas toujours au nombre d'exercices faisant ultérieurement l'objet d'une notification. Cet écart tient à diverses raisons: la modification des plans peut ramener l'effectif engagé à un

Tableau II: Calendriers prévisionnels, notifications et observations

	OTAN	PV	NNA	Total
1987				
exercices prévus	17 (3 avec notification)	25	5	47
exercices ayant fait l'objet d'une notification	19	25	2	46
exercices observés	9	8	0	17
1988				
exercices prévus	13	22	3	38
exercices ayant fait l'objet d'une notification	13	21	3	37
exercices observés	8	7	3	18
1989				
exercices prévus	10 (6 avec notification)	17	3	30
exercices ayant fait l'objet d'une notification	10	17	3	30
exercices observés	6	5	2	13
Total des exercices prévus	40 (9 avec notification)	64	11	115
Total des exercices ayant fait l'objet d'une notification	42	63	8	113
Total des exercices observables	23	20	5	48